Trait d'Union

Feuillet d'informations de l'Union Instrumentale de Leytron et de son École de musique destiné aux membres de la société, aux membres du Club des Amis et aux parents des élèves

Février 2018

Réalisation : Maxence Bridy

Retrouvez ce numéro de Trait d'Union sur www.uil.ch

Dans ce numéro

Mot du Président de l'Union Instrumentale 2
Entretien avec Sandrine Zufferey 3
Les bienfaits de la formation musicale 4
Quelques photos de la saison 2016/2017 6
Entretien avec Vincent Bornet 8
Numéros de téléphone et informations importantes ! 9
- Comité de la société 9
- Commission Musique et formation 9
- Instruments et Matériels 9
- Costumes 9
- Club des Amis 10
- Professeurs de notre Ecole de musique 10
- Listes des élèves 10

Règles à respecter et recommandations ! 11
Calendrier de l'Union Instrumentale 12

Mot du Président de l'Union Instrumentale

De l'audace, pour faire plaisir et se faire plaisir !

Au moment d'écrire ces quelques lignes, les instants magiques de notre récent concert de Noël, avec le cornemuseur Lambert Zufferey, sont encore bien présents dans les esprits. Un soliste de haut niveau, une chapelle pleine, un public conquis ! Quel bonheur !

Depuis plus de 15 ans, chaque 26 décembre à la Chapelle d'Ovronnaz, l'Union Instrumentale offre une expérience nouvelle. Elle s'efforce de mettre en valeur un artiste de talent. Elle a notamment accompagné cantatrice, accordéoniste, flûtiste, percussionniste, violoniste, guitariste, chorale, cor des Alpes et j'en passe.

Ce choix s'avère payant, vu le succès rencontré chaque année ! Le public répond présent et ressort impressionné par la qualité des solistes invités. Les musiciennes et musiciens de l'Instrum', eux, découvrent de nouvelles facettes de leur art. Ils sortent de leur zone de confort pour vous faire découvrir de nouvelles sonorités. L'audace fait plaisir au public, mais également aux musiciens !

L'audace n'a pas d'âge ! Ainsi, les élèves les plus avancés de notre Ecole de musique ont eux aussi pu se produire à l'occasion du concert de Noël ! Ils ont connu leur baptême du feu, étape ô combien importante dans une carrière ! A noter qu'une vingtaine d'élèves suivent actuellement des cours dans notre Ecole de musique (cf. page 10).

Enfin, ce concert permet également d'animer les hauts de notre commune, de faire plaisir à nos hôtes de passage à Ovronnaz et d'étoffer culturellement les animations proposées durant les fêtes de fin d'année.

Je profite de ce mot pour remercier le Curé Robert Zuber et son Conseil de paroisse pour la mise à disposition de cette superbe chapelle, sans conteste le plus bel endroit pour l'interprétation de la musique dans notre Commune. J'exprime également toute ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce concert.

Vous trouverez dans ce Trait d'Union toutes les informations utiles sur notre société ainsi que toutes les manifestations auxquelles participera l'Union Instrumentale en cette première partie de 2018, avec une mention particulière pour notre concert annuel le 17 mars qui réserve quelques surprises, et notre traditionnelle torrée le 11 août au Couvert de Tourbillon.

Bonne Lecture ! Vive la Musique ! Vive l'Union Instrumentale de Leytron !

François Charvoz, Président de l'Union Instrumentale

Entretien avec Sandrine Zufferey

Sandrine Zufferey est une ancienne fille d'honneur que nous avons transférée à l'alto durant la saison 2016/2017.

(Trait d'Union) Qu'est-ce qui t'a motivée à jouer dans la fanfare ?

Tout d'abord quand j'étais petite, j'ai fait partie de l'école de musique. Je jouais du cornet. Quand ce fut le moment d'intégrer les rangs, j'ai eu peur et j'ai arrêté. Ceci dit, avec le recul, je n'aurais pas eu besoin d'avoir peur !

J'ai toujours joué d'un instrument de musique. J'ai commencé par 5 ans de flûte, puis 3 ans de piano et maintenant l'alto.

Après un concert de Noël de l'Union Instrumentale à Ovronnaz, Marie-Luce m'a proposé de devenir fille d'honneur. Au début, je n'étais pas très enthousiaste mais par la suite, j'ai eu beaucoup de plaisir et ai fait deux saisons.

Durant le retour de l'amicale d'Isérables, quelques personnes de la fanfare m'ont proposé de jouer de l'alto. J'avais dit que fille d'honneur m'allait très bien. Finalement, ils m'ont quand même convaincue.

- Pourquoi avoir choisi l'alto comme instrument ?

Je n'ai pas trop choisi. Ils m'ont dit qu'ils avaient vraiment besoin d'altistes…et pour me convaincre, ils m'avaient même dit que c'était un instrument facile… (rire)

- Combien de temps consacres-tu par jour à la musique ? Comment fais-tu pour concilier la musique avec tes études ?

J'essaie de jouer 30 minutes par jour mais il est vrai que parfois, c'est difficile. Du lundi au vendredi, je prends le bus à 6h30 pour aller en cours et rentre également en bus à 18h00.

Pour être sûre d'avoir le temps de m'entraîner, j'ai la chance de pouvoir compter sur Céline Michellod. Elle a joué longtemps de l'alto et maintenant elle joue de la basse. Elle prend de son temps pour m'aider avec les partitions. Merci à elle !

En ce qui concerne la technique, je suis un cours de musique le jeudi soir avec Vincent Roduit, à Chamoson.

J'étudie le soir en rentrant et durant les week-ends entre les cours de ski que je donne avec l'ESS d'Ovronnaz.

C'est un programme assez chargé mais le maître-mot pour moi est «organisation».

- Qu'est ce qui te plaît particulièrement à la fanfare ?

Outre la musique, j'apprécie la camaraderie au sein de la société. En plus, je trouve vraiment chouette de partager ces moments avec mon tonton, Grégoire Roduit, qui joue de l'euphonium dans la fanfare.

Finalement, j'ai suivi les pas de mon grand-papa Jean-Jérome Roduit qui a fait partie de la société durant de nombreuses années. C'est super de pouvoir perpétuer cette tradition familiale.

Merci beaucoup d'avoir répondu à ces questions et bonne suite au sein de notre société!

Les bienfaits de la formation musicale

Laetitia Schmid, professeure de notre école de musique se présente et nous explique les bienfaits de la formation musicale.

Biographie

Laetitia Schmid a fait ses premières études au cornet à l'Ecole de musique de la Fanfare La Villageoise de Muraz. En 2001, elle obtient le Certificat d'Etudes de la trompette avec mention « excellent » au Conservatoire de Sion avec le professeur Bertrand Gay. Après l'obtention d'une maturité commercial en 2001, elle poursuite ses études professionnelles de musique dans la classe de Jean-François Michel à Fribourg et obtient son Diplôme d'enseignement en juin 2005.

De 2005 à 2007, elle est engagée au Conservatoire de Fribourg en tant que professeur de trompette. Parallèlement elle reprend la direction de la société de musique « la Mauritia » d'Autigny où elle s'occupera en autre de la formation des élèves.

En août 2007, Laetitia se rend en Chine dans l'orchestre symphonique de Pékin ou elle est engagée pour le poste de « trompette Solo » pendant une durée de 5 mois. Dès son retour, elle obtient son Diplôme de Concert à la HEM, site de Fribourg auprès de Jean-François Michel avec félicitations du Jury.

En 2011, Laetitia obtient un poste au Conservatoire de Lausanne en tant qu'assistante de production tout en poursuivant son enseignement auprès de différentes écoles de musique du Valais.

En 2014, elle décide de se perfectionner dans le domaine de la thérapie et débute une formation de musicothérapeute à Genève. Actuellement en fin de formation, elle obtiendra son Diplôme en avril 2018. Parallèlement à ses activités professionnelles, elle a aussi l'occasion de jouer dans différents orchestres de la région et de se produire en musique de chambre lors de manifestations diverses.

Les bienfaits de la formation musicale

Par ces quelques lignes, j'ai envie de porter une attention spéciale sur les bienfaits de la formation musicale sur l'être humain et particulièrement sur le développement des enfants.

Dans notre mode de vie actuel, de nombreuses activités existent pour stimuler la croissance et l'épanouissement d'un jeune (sports, études, art, etc). Parmi les choix qui s'offrent à eux, la formation musicale amène l'élève à développer diverses compétences touchant plusieurs domaines :

- Sur le plan intellectuel, on soulève un lien entre l'apprentissage de la musique, des mathématiques et des langues. Ainsi, dans certaines recherches scientifiques on souligne que des disciplines telles que la physique, la biologie, l'ethnologie, la linguistique, la neurologie ou encore l'informatique peuvent être abordées par le biais de la musique, ce qui représente une porte d'entrée particulièrement attrayante pour les adolescents qui trouvent des difficultés face à ces branches.

- L'auto-discipline acquise lors de l'apprentissage d'un instrument de musique agit sur le taux de réussite d'un élève. On remarque également que la musique contribue au développement du cerveau puisqu'elle intervient dans l'interaction entre les deux hémisphères. La musique est la synthèse des sciences et de l'émotion. D'autres avantages remarquables sont à souligner puisqu'ils ont un impact direct sur la réussite scolaire. Amélioration de la confiance et de l'estime de soi, de la concentration, meilleure appréciation des manifestations artistiques et développement de la capacité d'adaptation dans un groupe en sont quelques exemples.

- Sur le plan personnel, la musique contribue fortement au développement de la personnalité, d'un équilibre entre l'intellect (apprentissage d'un instrument, persévérance, etc.) et les émotions (expression, sensibilité). La musique permet à l'élève qui doit se présenter publiquement lors de concerts ou d'auditions, de développer un contrôle de ses émotions (sensibilité, nervosité, trac), une confiance en lui et une habileté à communiquer et à s'exprimer.

- Sur le plan affectif, la musique permet aux jeunes de s'exprimer, particulièrement à certaines étapes de leur développement pendant lesquelles ils peuvent vivre des difficultés de communication (adolescence, deuil, situation familiale difficile, etc)

- Sur le plan physique, la musique permet la prise de conscience du corps et de la respiration, le développement d'une meilleure posture et une amélioration de la motricité fine. En effet, lors de l'apprentissage d'un instrument, le jeune entraîne son corps, notamment à l'indépendance des mains et des doigts.

- Sur le plan culturel, la musique permet de découvrir d'autres univers musicaux et d'autres cultures et par la même occasion, une ouverture sur le monde. Elle permet également l'apprentissage de notions historiques (styles, courants, époques, etc.). Les connaissances acquises permettent aux jeunes de développer l'écoute et l'aspect critique lors de l'audition de spectacles, par exemple.

J'ai beaucoup de plaisir à accompagner et à voir évoluer mes élèves et j'espère de tout cœur que chacun d'entre eux gardera autant de plaisir à continuer et à persévérer dans son parcours musical.

Laetitia Schmid
Professeur à l'école de musique de l'UIL

Quelques photos de la saison 2016/2017

(Retrouvez toutes ces photos sur notre page Facebook)

Moment de convivialité au Café

Sortie à Ski - Champex

Les 3 jubilaires 2017 à Liddes

Les participants au Camp musical

Centenaire de la Rose des Alpes - Savièse

Norbert félicite Lambert Zufferey pour sa prestation lors de notre concert de Noël

Entretien avec Vincent Bornet

Vincent Bornet, membre de l'Union Instrumentale nous parle de son parcours musical.

(Trait d'Union) Comment a débuté ta carrière de musicien ?

(Vincent) J'ai commencé la fanfare à l'âge de 11 ans à la Liberté de Fully. J'ai arrêté après 10 ans et repris à l'âge de 39 ans en janvier de l'année passée à Leytron.

- Justement, comment s'est passée la reprise ?

Le trombone c'est comme le vélo... (rire)

Il a fallu retrouver les automatismes mais c'est très vite revenu.

Je me suis senti rapidement accepté par tout le monde. Il y une très bonne ambiance au sein de la fanfare ce qui permet de passer de très bons moments ensemble.

- Pourquoi avoir choisi le trombone comme instrument ?

Par envie et je faisais partie des plus « grands » enfants lorsque j'ai commencé. Comme il manquait des trombones, j'ai fini par choisir cet instrument.

- Quel regard portes-tu sur le fait que le niveau des fanfares est de plus en plus élevé ?

Je trouve fantastique de vivre dans un canton comme le nôtre où nous avons la chance d'avoir une grande quantité de fanfares et des brass band de qualité.

Dans beaucoup de fanfare le cursus d'apprentissage pour un jeune est bien en place et lui permet d'arriver rapidement à un très bon niveau. La formation des jeunes est l'une des bases importantes de la fanfare pour qu'elle perdure et progresse.

- Quel est (sont) le(s) souvenir(s) le(s) plus marquant(s) de tes années de fanfare ?

Mes meilleurs souvenirs avec l'UIL sont l'année 2017 complète. Que ce soit l'amical d'Isérables, le festival de Liddes, le centenaire à Savièse, le mini-camp de cet été, les 2 concerts tous étaient parfaits.

Lorsque j'étais plus jeune, je garde de bons souvenirs des camps d'été de musique de la Fouly et de Champex.

- Quels conseils donnerais-tu aux jeunes musiciens qui rejoindront les rangs de l'Union Instrumentale dans les années à venir ?

Ne lâche pas prise, travaille ton instrument tous les jours si tu le peux et prends plaisir à t'exprimer avec.
Et n'ait pas peur nous sommes une grande famille, la fanfare est une belle école de vie.

Merci d'avoir répondu à nos questions et bravo pour ton intégration au sein de notre société.

Numéros de téléphone et informations importantes !

Comité de la société

Président	François Charvoz	079 362 89 65 francois.charvoz@gmail.com
Vice-présidente	Nathalie Huguet	079 309 46 14 n.huguet@bluewin.ch
Secrétaire	Marion Crettenand	079 425 79 53 marion.crettenand@hotmail.com
Caissier	Maxence Bridy	078 873 11 11 bridy03@hotmail.com
Membres	Guillaume Roduit	079 623 75 05 groduit165@gmail.com
	Kevin Crettenand	078 856 36 49 kevin_6265@hotmail.com

Commission Musique et formation

Problème avec un cours ? Vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Blaise Carrupt (responsable)	079 719 83 34 capt@digicapt.ch
Samuel Cacialli (directeur)	079 963 61 37 samcatch@hotmail.com

Instruments et Matériels

Problèmes avec votre instrument (endommagé, à réparer, perdu, volé) ? Votre embouchure ? Votre petit matériel (sourdines, huile, fourre pour défiler, lyre, etc.) ? Veuillez contacter directement notre responsable logistique :

Guillaume Roduit	079 623 75 05 groduit165@gmail.com

Costumes

Problèmes avec un costume ? (casquette, cravate, veste, pantalon). **N'attendez pas le dernier moment pour signaler un problème !** Veuillez contacter directement notre responsable des costumes :

Nathalie Huguet	079 309 46 14 n.huguet@bluewin.ch

Club des Amis

Le Club des Amis apporte sa contribution à la formation des jeunes en affectant en priorité les fonds récoltés à notre Ecole de musique. Pour y adhérer :

Michel Charbonnet (Président) 079 507 95 54
michel.charbonnet@gmail.com

Professeurs de notre Ecole de musique

Vous ne pouvez pas participer à un cours (pour cause de maladie, etc.) ?
Veuillez contacter immédiatement votre professeur. Cette démarche est obligatoire de la part de l'élève (ou des parents de celui-ci). Il s'agit de plus d'une règle élémentaire de politesse envers celui-ci et d'un devoir moral envers la fanfare qui finance une partie de votre formation.

Cacialli Samuel	079 963 61 37	Moren Géo-Pierre	027 346 11 70
Patoz Yoann	078 684 34 90	Roduit Vincent	079 476 16 64
Schmid Laetitia	079 262 85 14	Rhoner Jacqueline	079 385 16 43
		http://www.jacquelinerhoner.ch	

Listes des élèves

ELÈVE	INSTRUMENT	PROFESSEUR
Praz Manon	Cornet	Moren Géo-Pierre
Charbonnet Julie	Cornet	Roduit Vincent
Crettenand Mathilde	Alto	
Zufferey Sandrine	Alto	
Bornet Samuel	Trombone	Patoz Yoann
Jirillo Luca		
Pellouchoud Valentin		
Carrupt Abigaëlle	Alto	Schmid Laetitia
Carrupt Elias	Cornet	
Chatriant Quentin	Alto	
Chatriant Pascaline	Cornet	
Pellouchoud Léonie	Cornet	
Baudat Emilie	Solfège avec instrument	Rhoner Jacqueline
Baudat Kevan		
Bornet Adrien		
Bornet Gaëtan		
Cheseaux Maurane		
Moeschinger Thomas		
Savioz Fabien		

Règles à respecter et recommandations !

Voici ci-dessous un ensemble de règles basiques que nous vous prions de bien vouloir respecter, dans l'intérêt du bon fonctionnement de la société. Il s'agit également de savoir-vivre et de politesse élémentaire. Nous comptons sur la collaboration des parents pour nous aider à appliquer ces quelques règles.

1) Chaque élève doit avoir le plus **grand soin** pour le matériel que la fanfare lui met à disposition (instruments, costumes etc.). Il est important que chacun se responsabilise vis-à-vis du matériel prêté.

2) Les **pertes** ou **dommages** de matériels (instruments et costumes) devront être pris en charge par l'élève (ou ses parents). Ils devront être immédiatement signalés au comité.

3) Les élèves devant faire face à des **problèmes** techniques avec leur **matériel** doivent s'adresser au responsable logistique.

4) Pour les élèves ayant rejoint les rangs de la fanfare, **toutes les activités musicales de la fanfare sont obligatoires** (répétitions, concerts, fêtes religieuses, amicales, festivals, concerts-apéritifs, examen ACMV etc.). Les personnes devant faire face à un imprévu le signalent au président ou au directeur le plus tôt possible.

5) Pour les élèves ayant déjà rejoint les rangs de la fanfare, donner un coup de main lorsque le comité le demande fait partie des **obligations de membre** de la société. L'entraide et la solidarité permettent d'améliorer le fonctionnement de notre fanfare.

6) En cas d'**absence à un cours**, les élèves doivent s'excuser auprès de leur professeur. Une solution de remplacement peut être trouvée pour faire la leçon à un autre moment. Les cours non effectués en raison d'une absence non justifiée seront tout de même facturés. La liste des numéros de téléphone des professeurs se trouve dans ce feuillet.

7) La **ponctualité** aux cours, aux répétitions ou aux différentes sorties est un signe de respect et de politesse envers autrui (professeur, directeur et autres musiciens). Arrivez donc à l'heure et signalez dès que possible un éventuel retard.

8) La **participation** des élèves **aux auditions et au camp musical est très fortement recommandée** par le comité et le directeur. Ces manifestations sont organisées **dans l'intérêt des élèves**. S'habituer à jouer en public, à travailler des pièces de musique en profondeur ou à présenter le travail effectué durant la saison permettra aux enfants de progresser, d'acquérir de la confiance, et finalement d'avoir plus de plaisir. Cela contribue également à la cohésion de notre société.

9) La maîtrise de l'instrument et de la musique passe par un **travail régulier**. Ne pas laisser son instrument dans un coin de la chambre, travailler les exercices indiqués par son professeur et réviser ses partitions avant les répétitions permettra d'avoir plus plaisir.

Nous comptons sur l'aide des parents pour bien encadrer leurs enfants et encourager un travail régulier.

Calendrier de l'Union Instrumentale

Quand ?	Quoi ?	Où ?
Sa 27 janvier 2018	Junior Slow Melody Contest	Monthey
Sa 10 mars 2018	Sortie à skis	A définir
Sa 17 mars 2018	Concert annuel	Leytron/Salle de l'Union
6-8 avril 2018	Championnat suisse des solistes et quatuors	Conthey
Di 22 avril 2018	2ème loto	Leytron/Salle Union
Sa 28 avril 2018	Amicale fanfares DC district de Martigny	Charrat
Di 6 mai 2018	Fête de la Saint-Jean	Montagnon
Di 20 mai 2018	Festival FFDCC	Vétroz
Je 7 juin 2018	Audition de l'Ecole de musique	Leytron
Mi-juin 2018	Inalpe	Odonne
Ma 31 juillet 2018	Fête nationale	Ovronnaz
7-11 août 2018	Camp musical	A définir
Sa 11 août 2018	Sortie d'été	Ovronnaz/Tourbillon
Mi-septembre 2018	Désalpe	Ovronnaz

Société de musique Union Instrumentale
Case postale 104 – 1912 Leytron
www.uil.ch